

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 28 mai 2008

### **OBJET**

*de la Délibération*

\*\*\*\*\*

**EGLISE SAINT-  
JOSEPH :  
RESTAURATION  
DES TOITURES ET  
MISE EN SECURITE  
DU CLOCHER,  
AVENANT AUX  
MARCHES DE  
TRAVAUX**

### *Date de convocation du Conseil Municipal*

22 mai 2008

*Date d'affichage* : 22 mai 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

### *Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

### *Absents ayant donné pouvoir*

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO  
M. BAUCHER à M. LE DORZE  
Mme PESSEL à M. PARMENTIER  
M. LE BARON à M. MARCHAND

### *Absents*

# **EGLISE ST-JOSEPH : RESTAURATION DES TOITURES ET MISE EN SECURITE DU CLOCHER AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX**

## **Rapport de Henri LE DORZE**

Le conseil municipal lors de sa séance du 26 septembre 2007 a attribué les marchés de travaux pour la restauration des toitures et la mise en sécurité de l'église St-Joseph.

L'entreprise BODET de Plérin a été désignée comme titulaire du lot 4 - beffroi.

Lors de la réalisation des travaux lui incombant, l'entreprise BODET a constaté les anomalies suivantes :

- une poutre de tête du beffroi est cassée en deux parties
- un montant est détérioré à sa base

Le remplacement de la poutre et son façonnage entraîne une plus value de 1 428.02 € (1 194.00 HT) qui nécessite la passation d'un avenant.

La commission d'appel d'offres, réunie le 14 mai 2008 a émis un avis favorable à la passation d'un avenant avec l'entreprise BODET.

### **Nous vous proposons :**

- D'accepter l'avenant à intervenir avec l'entreprise BODET et d'autoriser le Maire à le signer.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 29 mai 2008**

**LE MAIRE**

**Jean-Pierre LE ROCH**